



Alain Lambert et Philippe Marini, les espoirs de deux outsiders



13 sept. 2008 Le Figaro

Alain Lambert et Philippe Marini, les espoirs de deux outsiders

L'ancien ministre du Budget envisage d'être candidat le 2 octobre sans passer par l'étape des primaires à l'UMP.

L'ANCIEN ministre Alain Lambert entend défendre l'idée d'un Sénat « indépendant de l'exécutif » dans l'esprit de la réforme institutionnelle votée en juillet. Le Sénat est plus à même de développer son autonomie que l'Assemblée car son calendrier électoral est décalé par rapport à celui de la présidence de la République, a argumenté le sénateur de l'Orne, dans une lettre adressée à ses collègues.

Il faut donc, selon lui, que la personne du président du Sénat « ait une autorité et une indépendance de tempérament qui lui permettent de résister aux pressions de l'exécutif quand bien même il s'agit du président de la République, du premier ministre ou du gouvernement ».

Ce sont là les idées développées aussi par Philippe Marini. Les deux sénateurs ont publié le 9 juillet, avec leurs collègues Jean Arthuis, Hubert Haenel et Dominique Leclerc, un document intitulé « Un nouvel élan pour le Sénat » du nom du groupe de travail qu'ils avaient formé. Ils y développent l'idée que le Sénat doit savoir profiter de la réforme constitutionnelle pour modifier profondément ses méthodes de travail et accroître son influence dans le paysage institutionnel.

Alain Lambert refuse de jouer le jeu de la primaire. Sans être absolument décidé à se présenter, d'ailleurs. Mais s'il le fait, ce sera lors de l'élection du président du Sénat, le 2 octobre, en candidat libre.

« J'ai déjà donné »

Candidature incertaine pour deux raisons : Alain Lambert n'envisage de la déposer que si Philippe Marini, candidat à la primaire de l'UMP, et qui incarne les mêmes idées que lui, n'est pas désigné. Dans ce cas, Alain Lambert pourrait briguer la présidence du Sénat le 2 octobre. Encore tient-il à vérifier que sa candidature ne serait pas vouée à un échec trop humiliant.

D'où la lettre qu'il a envoyée à tous les sénateurs pour leur demander s'ils trouvaient « opportun » qu'il soit candidat à la présidence du Sénat. Il attend « un nombre significatif de réponses ». « J'ai envie de me présenter, mais si mes idées sont minoritaires, ça n'a pas d'intérêt », a dit celui qui avait déjà été candidat à une primaire contre Christian Poncelet, en 2004. Il avait alors été battu avec 49 voix contre 95 pour le président en titre du Sénat. « Pour les primaires, j'ai déjà donné », affirme le sénateur de l'Orne, qui s'était fait remarquer en juillet, en votant contre la réforme constitutionnelle au Sénat avant de s'y rallier in extremis lors du vote du Congrès.

O. P.

Avec l'aimable autorisation du Figaro.